

Plus de nouvelles du père de mon enfant

Par Yekeyeke	
Bonjour,	

Je suis séparée du père de ma fille depuis 8 ans, elle n'a pu le voir qu'en visite médiatisée car il a toujours été instable, et irresponsable. Il avait à l'époque un titre de séjour de parent d'enfant français. Il est très probablement sans papier à l'heure actuelle. J'ai, depuis un an, récupéré l'exclusivité de l'autorité parentale. Depuis août dernier, je n'ai plus aucune nouvelle, sa famille au pays non plus. Son profil WhatsApp à été remplacé avec la photo d'un homme inconnu...

Ma fille me pose parfois des questions et je ne sais pas quoi lui répondre. Je m'inquiète de savoir ce qui a pu lui arriver... comment faire pour savoir s'il est incarcéré ou bien s'il a eu un quelconque problème ?

Il faut préciser que le juge a ordonné une mesure d'éloignement, suite à des menaces réitérées de sa part, je ne suis donc pas censée le contacter par moi-même. Ce qui m'inquiète, c'est de savoir que sa propre famille n'a plus aucun signe de vie de sa part.

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un adulte majeur a le droit de disparaitre sans donner aucune nouvelle à personne.

La loi ne peut rien pour vous aider à le retrouver.

Engager un détective privé peut vous donner des informations... ou pas, vu le contexte international.